



-Direction de la culture-

DECISION DU PRESIDENT N°dP.2021.027

Demande de subvention à l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse pour la mise en œuvre du projet ' Hymne à la jeunesse européenne ' par le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc

LE PRÉSIDENT,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5216-5 ;
- Vu la délibération n°D.2020.10.3, du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 6 octobre 2020, portant délégation de compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 ;
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- Vu le budget en cours ;

Contexte

En 2018, à l'occasion du Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, le Landesjugendorchester Berlin et le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc créaient un orchestre symphonique de 80 musiciens âgés de 14 à 30 ans.

Placés sous la direction du chef d'orchestre français Michael Cousteau, ces jeunes musiciens de niveau préprofessionnel se sont réunis pendant deux semaines de stage (à Versailles et Berlin) pour travailler un programme dédié à des compositeurs emblématiques des relations franco-allemandes : Debussy, Wagner, Beethoven, Magnard et Messiaen. Il s'en suivit une tournée dans cinq lieux de concert prestigieux.

Fort du succès artistique, pédagogique et humain de cette formation inédite, le binôme musical franco-allemand souhaite se réunir à nouveau autour d'un projet intitulé « Hymne à la jeunesse européenne ».

Après deux reports liés au contexte sanitaire, un stage et une nouvelle tournée de concerts se préparent entre le 16 et le 30 octobre 2021. L'Eglise Saint-Eustache de Paris, le Palais des Congrès de Versailles, le Konzerthaus de Berlin, l'Eglise Saint-Nicolas de Potsdam et la Philharmonie de Szczecin en Pologne accueilleront les concerts.

Au programme musical, des compositeurs polonais, allemands et français avec en point d'orgue la 5^{ème} *Symphonie* de Beethoven. L'orchestre, aux côtés de solistes lauréats d'un concours international, interprétera deux quatuors vocaux de Beethoven et de Charles Gounod. La pièce *Ouverture* pour orchestre symphonique de Gazyna Bacewicz ouvrira les soirées et sera suivie *D'un soir triste* de Lili Boulanger et de *Trois destinées*, création de Jean-Baptiste Robin, professeur d'orgue au Conservatoire de Versailles Grand Parc et lauréat du Prix compos des Lycées en 2019 (commande pour soprano et orchestre passée pour l'occasion).

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) est une organisation internationale au service de

la coopération franco-allemande créée en 1963, dans la perspective de permettre à des jeunes de France et d'Allemagne de participer à des programmes d'échanges. Elle coordonne et accompagne financièrement des organismes tiers pour qu'ils réalisent des programmes et partenariats en adéquation avec sa mission.

Le projet « Hymne à la jeunesse européenne » est susceptible d'être subventionné par l'OFAJ.

Le Président décide :

- 1) de solliciter une subvention auprès l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse pour la mise en œuvre du projet « Hymne à la jeunesse européenne » en octobre 2021 ;
- 2) d'autoriser son représentant, à signer tout document s'y rapportant.
